

Conseil d'Administration OTECI 9 octobre 2020

Par visioconférence pour respecter les consignes sanitaires en vigueur à la date

▪ **Administrateurs présents :**

Gilles Lhernould, Jacques Balmont, Philippe Breton, Pierre Carron, Patricia Lacroix, Françoise Léandre, Hervé Lebrun, Philippe Mainini, Claire Michelet, Alain Mathurin, Christian Moullard, Gilles Moutardier, Michel Oliver, Jean-Luc Ponchon, Elisabeth Pacaud

▪ **Administrateurs excusés, représentés :**

Guy Cluzel pouvoir à Jacques Balmont ; Patrick Mérienne pouvoir à Alain Mathurin

▪ **Administrateur démissionnaire, absent**

Jean-Louis Martin a signifié au Président sa démission du Conseil d'administration dans un courrier électronique du 24 février 2020

▪ **Ordre du jour :**

- Validation du Compte rendu du CA du 21 janvier 2020
- Introduction du Président
- Revue budgétaire
- Mandats Administrateurs : nouveaux, renouvellements
- Préparation Assemblée Générale 2020
- Programme de Relance post-covid
- Questions diverses et prochaines réunions
 - Vigie
 - Bail bureau Paris
 - Décisions COMOP du 2 octobre 2020
 - Suivi plan d'actions CA du 2 juin 2020
 - CA post AG

Les présentations sont disponibles sur Dropbox, et ont été envoyées aux participants après revue lors de la réunion.

La secrétaire du conseil ouvre la séance à 9h45

▪ **Le compte rendu du CA du 21 Janvier 2020 est validé.**

▪ **Feuille d'émargement via DocuSign**

A titre expérimental la feuille d'émargement a été signée par tous les participants via l'outil DocuSign.

Résolutions :

- Approbation à l'unanimité de DocuSign pour la signature de la feuille d'émargement, à condition que seuls les présents soient sollicités pour voter. *Action : Claire Michelet, Elisabeth Pacaud*

■ Introduction du Président

- L'assemblée Générale de 2020, se tiendra en distanciel, pour protéger notre population de seniors et en conformité avec les textes gouvernementaux qui limitent les regroupements de personnes.
- Le président remercie le bureau pour le travail fait sur l'organisation de l'Assemblée Générale (AG) et l'utilisation d'outils pour permettre la tenue de l'AG en mode déconnecté.
- Le président félicite tous les adhérents de l'OTECI, qui ont su s'adapter et proposer des alternatives pour maintenir nos différentes activités et missions par Webinaires, vidéoconférence, ...
- L'inspection des finances a refusé la demande d'intérêt général de l'OTECI, la décision est définitive, et OTECI n'est plus habilité à émettre de CERFA, comme évoqué dans le Compte rendu du CA de janvier 2020. Cette décision a aussi été appliquée sur les autres associations, ECTI et AGIR. L'argument de l'inspection des finances est que nos publications, e.g. Compte rendus de conseil d'administration de 2018, publication sur notre site public ou sur les réseaux sociaux, s'apparente à une activité de conseil, commerciale. Pour l'instant, l'OTECI, association loi 1901 n'est pas soumise à la TVA, contrairement à ECTI. La demande de reconnaissance d'intérêt public (ARUP) est toujours active, et ne dépend pas du ministère des finances mais du ministère de l'intérieur.
- Les équipes Sanofi ont contacté Gilles Lhernould pour une aide spécifique et ponctuelle au lancement d'un nouveau type de vaccin anti covid. Le programme est national, hors de notre plan de relance. La mission sur plusieurs mois a pour objectif d'aider l'entreprise à mettre en place un outil de production performant, elle s'accompagne de l'embauche de plus de 100 personnes sur le site de Vitry sur Seine. La liste d'experts demandés par Sanofi a été communiquée par Gilles Lhernould au COMOP, *coordination : Françoise Léandre*.
- Discussion en cours avec le propriétaire des bureaux de la rue du Havre, qui demande une augmentation de loyer de plus de 60%. Le contrat n'est pas conforme, avec l'aide d'une juriste ECTI spécialiste de l'immobilier, les négociations progressent.
- Région AURA : Guy Cluzel a exprimé le souhait de se retirer, la direction de la délégation sera assurée par Gilles Merle du Bourg. La passation de pouvoir s'opérera progressivement.
- En cette période particulière et difficile de crise sanitaire, les présidents des associations CASBC, se réunissent régulièrement. Tous confirment une baisse des revenus, et certains envisagent de souscrire un prêt garanti par l'état pour renforcer leur trésorerie et reporter l'échéance d'une dette possible. Pour l'instant, OTECI évalue que sa trésorerie ne nécessite pas de recourir à un tel prêt.

Résolutions :

- Acceptée à l'unanimité : L'assemblée générale OTECI 2020 se tiendra à huis clos sans regroupement des membres dans un endroit clos – Action : *Le Bureau*.
- Acceptée à l'unanimité : rester vigilant sur nos publications publiques, qui doivent refléter nos valeurs et l'aide sincère que nous voulons apporter aux jeunes, aux entreprises, et tout acteur de la société civile qui n'a pas accès aux consultants/conseillers du monde marchand – Actions : *COMOP, comité communication, Référents Digital*.
- **Revue budgétaire – Résultats provisoires 2019**
 - L'expert-comptable a validé un résultat négatif pour 2019 de « - 58K€ », pour mémoire le résultat de 2018 était positif. L'AG 2019, à Dijon, est un événement exceptionnel, qui doit apparaître, néanmoins, dans le compte de résultat. Le coût de cet événement représente une augmentation de 36.000€ par rapport au coût moyen des autres AG.

- La trésorerie reste solide.
- Les frais Evolyou (participation à un site internet) sont à imputer au budget projets AURA et non au budget Communication.
- On constate une augmentation du ratio frais remboursés aux adhérents / factures mission émises. Les responsables de délégation doivent transmettre à la trésorerie l'analyse des frais remboursés pour chaque contrat (cf. modèle PACA) et un document de synthèse sera présenté dans le rapport financier - *diffusion à l'AG le 9 novembre 2020*.
- Le montant des frais directs de fonctionnement représente plus de la moitié des charges d'exploitation – La synthèse discutée lors du CA doit être présentée à l'Assemblée Générale-Action : CA
- Le budget Communication reste toujours à évaluer – *Comité Communication*
- Cotisations 2020 en baisse : 207 adhérents à ce jour, 57 n'ont pas renouvelé, un message est envoyé pour les relancer ou comprendre leurs motivations de quitter.
- Une baisse du résultat est observée, liée, entre autres, à l'arrêt des missions à l'international, des missions d'audit physique, ex HSE, ...

Résolution :

- Adoptée à 100% : le CA doit définir une stratégie pour améliorer l'équilibre : augmenter le produit d'exploitation (objectif à fixer) ou diminuer les charges d'exploitation
- **Mandats Administrateurs : nouveaux, renouvellements**
- Les statuts ont été rappelés, qui permettent de soumettre à l'AG les candidatures approuvées par le CA
- Les 4 administrateurs dont le mandat arrive à renouvellement ont confirmé leur volonté de continuer : Hervé Lebrun, Gilles Lhernould, Gilles Moutardier, Michel Oliver
- Le nombre de sièges à pourvoir est de 3 maximum. Cinq candidatures ont été soumises au CA.
- Un pré vote via l'outil Balotilo a été effectué qui confirme que l'outil est, satisfaisant.
- Le vote définitif réalisé en séance donne le résultat suivant

Nom	Résultat % sur total des votes exprimés	Oui	Non	Ne se Prononce pas
Christian Brescianini	Oui (59%)	10	7	0
Bruno Ganivet	Oui (100%)	17	0	0
Marie Laure Pellotier	Non (53%)	6	9	2
Sophie Postif	Non (47%)	6	8	3
Ophra Rebeire	Oui (71%)	12	1	4

- La discussion a mis en évidence la nécessité de préciser les règles de nomination des administrateurs, la représentativité des régions, la féminisation du Conseil, les engagements des administrateurs et éventuellement un parcours de présentation des candidats.
- La réunion étant par ZOOM, une organisation spécifique pour admettre plus de 200 personnes est nécessaire - *Bureau*
- Les régions présenteront l'organisation aux adhérents, le nombre de votants requis par les statuts est de 25%, le conseil néanmoins, souhaite qu'une majorité d'adhérents se joignent à la réunion. Le calendrier suivant a été établi, les informations, la convocation et les documents sont envoyés à tous les adhérents à jour de leur cotisation, selon nos statuts.

J-30 26 octobre	Information sur la date de l'AG Principes organisation + Mode d'emploi Docusign et Balotillo	email
J-15 (conforme aux statuts) 9 novembre	Convocation : Ordre du jour, Pouvoirs par courrier ou mail Support pour le vote des résolutions : Documents présentés lors de l'AG: <i>Rapport moral, rapport financier, affectation report à nouveau, Charte éthique, lettre motivation candidats administrateurs</i>	email
J-7 19 novembre	Votes sur résolutions*	Balotillo
J-7 19 novembre	Lien de connexion zoom sauf ceux qui ont donné leur pouvoir	Email
J-1 25 novembre	Rappel de zoom et lien vers feuille d'émargement	Docusign
Jour J 26 novembre	Présentations Participants micro coupé Possibilité de poser des questions par chat – réponse en live- 2 animateurs AURA & IdF	ZOOM

- Les adhérents voteront pour l'approbation du rapport moral, du rapport financier, du d'affectation du résultat au compte « report à nouveau » du résultat de l'exercice 2019, le quitus aux administrateurs pour leur gestion en 2019, la nomination de chaque administrateur.trice, le renouvellement des mandats d'administrateurs.
- Le CA a discuté sur une résolution additionnelle, concernant la signature obligatoire par chaque adhérent de la charte éthique publiée sur le site. Ce point n'a pas été porté aux votes des administrateurs.

Résolutions :

- Adopté à 100% : Balotillo est adopté pour le vote des résolutions de l'Assemblée générale.
- Selon le résultat des votes, les candidatures de C.Brescianini, B.Ganivet et O.Rebiere seront soumises à l'AG.
- Adopté à 100% : Le calendrier de l'Assemblée générale, et les outils pour une AG en distanciel
- Adopté à 100% : Les délégués régionaux introduiront l'organisation de l'AG, aux adhérents
- Adopté à 100% : Vote par correspondance ou électronique
- **Programme de Relance post-covid**
 - Le COMOP a établi, pendant l'été 2020 un programme d'aide à la relance « post covid pour les PME, TPE, Start-ups, incluant une participation aux frais
 - La communication internet et LinkedIn a été faite
 - Prochaine étape : communication Presse Régionale, pilote LR
- **Questions diverses et prochaines réunions**
 - Vigie : un groupe de travail est mis en place, leader Alain Vallé, participants AURA confirmés pour évaluer et proposer la stratégie à suivre lors d'un prochain CA.
 - Bail bureau Paris : cf introduction du Président
 - Décisions COMOP du 2 octobre 2020- communiquées et accessibles sur le site internet membre

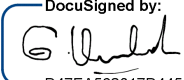


- Suivi plan d'actions CA du 2 juin 2020- communiqués et accessible sur Dropbox
- CA post AG : se tiendra le 26 novembre suite à l'AG.

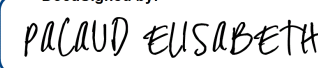
Le Secrétaire clôt la séance à 13H30

Le président : Gilles Lhernould

La secrétaire du Conseil : Elisabeth Pacaud

DocuSigned by:

D47EA562017D445...

2/11/2020 | 20:06 CET

DocuSigned by:

1D289490D56E471...

2/11/2020 | 10:41 PST